

Extrait de Procès-Verbal

ou

Copie de résolution



Ville de Saint-Lin-Laurentides

À la séance spéciale du conseil municipal de la ville de Saint-Lin-Laurentides, tenue le 7 juillet 2008 à l'Hôtel de Ville en la salle du conseil et à laquelle sont présents:

M. André Auger, maire
M. Raymond Martin, conseiller au district # 2
M. André Malouin, conseiller au district # 3
M. Patrick Massé, conseiller au district # 4
M. Jean-Luc Arène, conseiller au district # 5
M. Pierre Lortie, conseiller au district # 6

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. Richard Dufort, directeur général et greffier est également présent.

426-07-08 EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

PROPOSÉ PAR : M. Patrick Massé
APPUYÉ PAR : M. André Malouin
ET RÉSOLU : à l'unanimité

Attendu que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction des services, pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Massé et appuyé par monsieur le conseiller André Malouin que la ville de Saint-Lin-Laurentides fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Le maire demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Copie certifiée conforme au Livre des délibérations
Adoptée à la séance spéciale tenue le 7 juillet 2008*


Richard Dufort, directeur général et greffier

Le procès-verbal n'a pas été adopté par le conseil.